



CAPa Jardinier Paysagiste

(N° RNCP 38386 - Date publication 18/12/23 - Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture)

Les principales activités

L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Alternance Centre / Entreprise
Statut d'apprenti, rémunéré
Aucun frais de formation
Accompagnement du CFA
dans la recherche de contrat

OBJECTIFS

Préparer un diplôme national
de niveau 3 (CAP)
Devenir Jardinier Paysagiste
Engager un parcours d'études
Trouver un emploi ou une formation
après la session (79% au CFAA en 2023)
90% des apprentis satisfaits en fin de
formation au CFAA du Haut-Rhin

DEROULEMENT

2 ans de formation

35 h/ semaines en entreprise (selon
convention collective),
dont 5 semaines de congés payés
Rentrée en septembre,
accessible en cours d'année
800 h au CFAA sur 2 ans
Du lundi au vendredi midi
Site de Rouffach

POUR QUI ?

Autonome, disponible, soigneux.
Bonne résistance aux travaux extérieurs
et au travail de la terre.
Ayant de l'intérêt pour les plantes, la
construction.
De 16 à 29 ans ou sortant de 3^{ème}.



Les + de la formation !!

- ✓ 100 % de réussite à l'examen en 2024 (45 admis / 45)
- ✓ Des aires de TP dans l'Etablissement
- ✓ Une pédagogie à l'écoute de l'apprenti.e
- ✓ L'expertise de l'alternance
- ✓ La valorisation du travail en entreprise
- ✓ La participation des professionnels
- ✓ Poursuite d'études au CFA en BAC PRO et BTS
- ✓ Indicateurs de résultats de la formation ici :



Contactez le secrétariat du CFA au 03 89 78 73 04

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Haut-Rhin
8 aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 2 Lieudit Saint-Gilles 68920 Wintzenheim
cfa.rouffach@educagri.fr - www.epl68.fr

Contenu de la formation

Supervisée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, la formation suit des principes d'actualités agro-écologiques et vise à développer des capacités dans la vie courante en s'appuyant sur des connaissances en Histoire-Géographie, Education socio-culturelle, Mathématiques, Informatiques et Sciences économiques.

Le Français permet de s'exprimer par une réalisation personnelle. L'Education Physique et Sportive, la Biologie visent à adopter des comportements favorisant un bon équilibre personnel.

Le programme propose d'améliorer son expression en Anglais ou en Allemand et d'acquérir du vocabulaire technique en langue étrangère.

Enseignement général	Enseignement professionnel
• Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle • Interagir avec son environnement social	• Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager • Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager • Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements • Module d'Initiative Professionnelle régional

L'approche pédagogique de l'alternance est différente dès la rentrée, une semaine d'intégration permet la cohésion des groupes.

Chaque semaine de cours commence par un échange avec le groupe-classe et les formateurs sur les activités de la semaine en entreprise, c'est la « récupération de vécu ». En fin de semaine, les objectifs sont fixés pour la période en entreprise et le retour en centre, c'est le « lancement ».

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'employeur.

L'apprenti perçoit un salaire minimum. **Plus d'infos sur:** <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

Evaluation

La formation est évaluée sur les 2 années, 80% en contrôle en cours de formation (oraux, écrits, pratiques explicitées) et 20% en épreuve terminale (oral explicité). Pas de possibilité d'inscription pour valider par bloc de compétence.

Un accompagnement personnalisé est mis en place, des aménagements d'épreuves peuvent être demandés au Service des Examens. Le CFA du Haut-Rhin accueille les apprentis en situation de handicap sans limite d'âge sous réserve du contrôle de l'aptitude au poste par la médecine du travail. Référent Handicap au CFA : virginie.brender@educagri.fr

Informations pratiques

Vous aurez un entretien de motivation avant votre entrée en formation. Contactez le CFA pour solliciter un rendez-vous.

Inscrivez-vous
sur notre site internet
Complétez votre
dossier de candidature
à partir du
15 janvier

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking)

Hébergement proposé au sein de l'établissement

Restauration de qualité, privilégiant le bio et le local

Associations culturelles et sportives

CDI, Centre de ressources

Aires de TP, Ateliers d'agroéquipements

Engins d'aménagements paysagers

Laboratoires Chimie et Biologie



Contactez le secrétariat du CFA au 03 89 78 73 04

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Haut-Rhin
8 aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 2 Lieudit Saint-Gilles 68920 Wintzenheim
cfa.rouffach@educagri.fr - www.epl68.fr